

# DECENTRALISATION-AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

GROUPE DES ELUS COMMUNISTES

---

**Conseil régional  
Réunion des 14, 15 et 16 juin 2006**

## **Intervention de Daniel Gilles Contrat de projets**

Monsieur le Président,  
Cher-es collègues,

Je voudrais à mon tour porter une appréciation sur les contractualisations en cours à plusieurs niveaux.

Tout d'abord au plan de l'union européenne, pour dire combien la Bretagne peut légitimement vouloir faire bouger en profondeur les orientations et volontés dominantes actuelles d'une majorité très libérale du parlement et des chefs d'Etats et de gouvernements, qui ont d'une part opté pour un compromis à minima au niveau du budget et pour un abaissement global des politiques d'aides structurelles et régionales.

La Bretagne, dans ce cadre, voit ses crédits Feder diminuer de plus de 30%, et la suppression annoncée et préjudiciable du volet territorial.

Par ailleurs, dans le cadre des logiques dites de Lisbonne, c'est massivement la logique de compétitivité des entreprises qui est mise en avant. Je note avec satisfaction que le rapport présenté note lui aussi la "surévaluation" de cet axe, ce que j'avais pour ma part indiqué ici déjà lors de la session budgétaire.

On le voit, cette logique de Lisbonne, dont on nous rebat les oreilles, connaît depuis cinq ans des "réussites" évidentes en matière de croissance : on est les derniers de la classe monde en termes de créations d'emplois, le chômage reste une plaie béante, les délocalisations se multiplient, la précarité grandit.

On a pourtant vu que les peuples refusent de plus en plus ces logiques ultra-libérales!!

Du coup, la commission présidée par Barosso dicte un ratio dont même la SGAR a considéré récemment "qu'il faisait beaucoup de mal" : 75% de compétitivité et 25% d'infrastructures utiles aux territoires.

La Bretagne entend résister et faire modifier ces mécanismes néfastes qui jouent contre elle.

Ainsi, elle s'est prononcée pour prioriser son accessibilité, ce qui renvoie aux projets de transformation des lignes Rennes-Quimper et Rennes-Brest, en prolongement de la LGV jusqu'à Rennes.

Cela pourrait aussi concerner l'intermodalité, les ports, les réseaux de transports urbains comme les voix secondaires SNCF.

Il s'agit là d'obtenir la validation de cette option prioritaire qui est vitale pour notre région et qui participe d'une structuration ambitieuse des transports en Europe et de porter à au moins 30% le pourcentage d'aide possible à ce titre. Je me félicite qu'un vœu aille dans ce sens.

Il s'agit aussi d'obtenir d'autres aides aux infrastructures, aux équipements utiles à nos territoires ; et aussi des aides pour les secteurs concernés par les restructurations de la Défense, qui recevaient dans la dernière période des fonds Feder et dont maints projets sont loin d'être achevés ; ou encore pour des programmes urbains.

Nous devons réitérer nos propositions de gestion régionale de ces aides à partir d'une répartition nationale régulée et juste.

Il s'agit encore, selon moi, de disputer le concept très discutable de compétitivité des entreprises (ou des territoires).

Si l'on veut parler de recherche, d'innovation véritable dans les processus de production ou de services, d'investissements dans les hommes dans leur formation, d'innovation sociale pour par exemple imaginer des processus et des garanties pour les hommes et les territoires devant faire face à des évolutions fortes dans tel ou tel secteur d'activités, alors oui à des actions de ce type.

S'il s'agit au contraire d'abonder le tonneau des Danaïdes des aides économiques, sans contrôle ni logique, qui finissent par alimenter les profits des grands groupes ou les fortunes des actionnaires tandis que le chômage, la précarité, les bas salaires fleurissent, et bien Non vraiment Non !

Concernant maintenant le contrat de projet :

Si la région Bretagne a pour sa part réalisé un important travail avec les collectivités pour définir les contours des grands axes d'un projet breton cohérent et ambitieux concerté avec les territoires, synthétisé notamment par nos 10 chantiers fédérateurs et défini la logique et le niveau d'une politique territoriale permettant la contractualisation concrète et

ambitieuse avec les 21 pays de Bretagne, l'Etat ou le gouvernement, a décidé il y a peu d'engager un nouveau contrat de plan et de finir tant bien que mal le précédent.

De ce point de vue, il reste vraiment beaucoup à se battre pour obtenir la réalisation des engagements précédents.

Si ceux-ci n'étaient pas ou mal honorés, cela entamerait encore davantage la crédibilité d'une contractualisation pour la prochaine période.

Les règles et les montants financiers concernant le futur contrat de projets qui devrait constituer une action dynamique et majeure pour cette prochaine période, apparaissent bien floues et laissent bien des interrogations sur les dotations réelles à attendre de manière nouvelle dans ce cadre.

Au-delà des actions connues et sectorielles de l'Etat (exercice de sanctuarisation sur fond d'ambiguïté entretenue entre niveau européen et national comme le souligne justement le rapport), Etat dont on sait qu'il est endetté, impécunieux disent d'aucuns, qui apparaît même souvent en crise en mal d'ambition pour notre pays.

Par ailleurs, les maîtres mots énoncés pour asseoir les logiques de ce contrat de projet : compétitivité des entreprises terme décidément à la mode, développement durable et cohésion sociale et territoriale et les premières copies proposées par l'Etat en région avant d'être "améliorées" par la DIACT, (qui a troqué son A d'aménagement (et de logique d'action publique) pour la très libérale compétitivité, encore! ) appellent quelques remarques.

Si on peut se féliciter que soit présenté d'emblée la question de l'accessibilité de la Bretagne, qu'au plan économique un certain balayage de nos atouts soit réalisé, que des choix de développement soutenable tout en permettant une croissance et un développement de l'emploi soient proposés, qu'un développement urbain intégrant les villes moyennes soit bien pris en compte, on peut constater notamment des manques patents concernant par exemple l'enseignement supérieur.

Du côté de la cohésion sociale et territoriale, du côté des politiques de qualité comme la culture la jeunesse et les sports ou des actions de solidarité, il y a vraiment trop peu d'axes et de propositions fortes pour l'avenir.

En tout cas aujourd'hui pour connaître un peu les projets structurants à l'ordre du jour dans les territoires de notre région, pour pouvoir répondre aux besoins de nos populations, de grandes inquiétudes grandissent dans les communautés d'agglomération comme dans les pays plus ruraux de voir l'apport de l'Etat dans ces projets mis à mal relever de la portion congrue.

Restera-t-il une place pour les politiques de qualité, pour ce qu'il était aussi convenu d'appeler les volets territoriaux ? On sait que ceux contractualisés avec les pays en liaison

avec le volet territorial Feder et avec l'apport réaffirmé clairement et en progrès de la région (politique territoriale), avec aussi bien sûr, l'action davantage de proximité, des départements envers communes et EPCI, permettait aux maîtres d'ouvrages de trouver les financements nécessaires à leurs projets.

L'étroitesse des thèmes listés aujourd'hui par l'Etat dans ce registre est inacceptable.

Il faut donc mener une grande offensive pour gagner ces dimensions territoriales indispensables, d'autant que la prise en compte européenne sera quasi nulle. Et mon expérience de référent de pays me conduit à penser que le rapprochement sur le terrain des financeurs dans les comités locaux de pays, était utile et le serait toujours à l'avenir.

Cela m'apparaît être une bonne pratique républicaine et correspondre à une certaine idée de l'action publique à laquelle nous sommes attachés.

OUI, il y a de graves inquiétudes et une absence de visibilité préjudiciable.

Pourtant, un travail de mise en cohérence des projets des politiques de hiérarchisation de ceux-ci est bien avancé en Bretagne. La conférence territoriale en est porteuse. La région joue son rôle pour travailler cette cohérence.

L'Etat pourrait, devrait s'appuyer sur cette réalité pour apporter des moyens leviers. C'est en tout cas un souhait collectif, que j'ai relayé lors de notre dernière réunion de travail avec l'Etat et c'est à mon sens notamment cette volonté que nous devons réaffirmer avec force dans les prochaines semaines.

Je crois d'ailleurs que les services de l'Etat en région dans la diversité de ses pôles et dans leur quotidien rencontrent et cherchent à résoudre les mêmes questions centrales que les collectivités.

Alors, dans cette phase de travail organisée par l'Etat en région et avant une phase de confrontation et de dépassement nécessaire de ce travail avec le projet régional émanant de la conférence territoriale, qui le précise en marchant, et notamment symbolisé par les 10 chantiers fédérateurs, pour aller vers une contractualisation qui pour être authentique nécessite la volonté de deux partenaires libres et responsables, nous voulons à ce stade redire fortement la détermination qui est la nôtre, pour que l'Etat prenne vraiment en compte les besoins de notre région, des territoires et joue son rôle pour refuser tout déclin annoncé de notre région ou de notre pays et contribue à construire l'avenir.